

Contrat d'Engagement

Date : 15/02/2021

MAJ : 13/09/2022

Code : D01 E4

Version : 2

Contrat d'engagement en apprentissage

Les soussignés :

L'ORGANISME DE FORMATION

EPLEFPA de Kernilien - GUINGAMP pour LE CFPPA de Kernilien - GUINGAMP

Adresse : Allée de Kernilien - 22 200 PLOUISY

☎ : 02 96 40 67 54

✉ : cfppa@kernilien.net

Représenté par : Mathieu GERARD, Directeur du CFPPA

L'EMPLOYEUR·EUSE

Raison sociale : _____

Nom du-de la responsable de l'entreprise / structure : _____

Nom et Prénom du-de la maître·sse d'apprentissage si différent : _____

Date de naissance du-de la maître·sse d'apprentissage : ____ / ____ / ____

N°SIRET (14 chiffres) : _____

N° NAF (Code APE) : _____

Convention collective applicable (Code IDCC) : _____

Nombre de salarié·es dans l'entreprise : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

☎ fixe : _____ ☎ portable : _____

Courriel : _____ @ _____

L'APPRENTI·E

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Numéro d'assuré·e social·e (de l'apprenti·e **obligatoirement**) : _____ / ____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

☎ fixe : _____ ☎ portable : _____

Courriel : _____ @ _____

Responsable légal·e : NOM : _____ PRÉNOM : _____

Adresse (si différente) : _____

Courriel : _____ @ _____

☎ fixe : _____ ☎ portable : _____

ARTICLE 1 : Objet du Contrat d'engagement

Ce présent contrat a pour objet de présenter clairement les engagements de chacune des parties. Ce contrat doit servir de base au contrat de travail et à la convention de formation par apprentissage pour le bon déroulement de la formation de l'apprenti-e.

Extrait du titre 1^{er} du code du travail : contrat d'apprentissage (art. 117-4, 117bis-5, 117-7, 116-1).

ARTICLE 2 : Le contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage sera saisi par :

Le centre de formation* L'entreprise

*Si par le centre de formation : J'autorise le centre de formation à saisir le contrat pour mon compte sur la plateforme numérique de l'OpCo (Opérateur de Compétences) dont je dépends : oui non

Date d'embauche (date de signature du contrat) : _____

Date de début de contrat : _____ Date de fin de contrat : _____

Durée hebdomadaire de travail : _____ heures _____ minutes

Type de contrat : CDD CDI

Allez-vous faire travailler votre apprenti sur des machines dangereuses ? oui non

ARTICLE 3 : Engagement des parties

L'employeur-euse est tenu-e de

- D'assurer dans l'entreprise la formation pratique de l'apprenti-e.
- De confier à l'apprenti-e des tâches ou des activités permettant d'exécuter des opérations ou des travaux conformes à une progression annuelle définie par accord avec le centre de formation d'apprenti-e-s.
- De faire suivre à l'apprenti-e la formation dispensée par le Centre de formation.
- De participer aux réunions organisées par le Centre de formation.
- D'inscrire et de faire participer l'apprenti-e aux évaluations certificatives prévues dans le cadre de la formation suivie.

Le-la maître-esse d'apprentissage s'engage à :

- Être présent-e sur le lieu de travail de l'apprenti-e
- Contribuer à l'acquisition par l'apprenti-e dans l'entreprise des compétences et qualifications en LIAISON avec le Centre de formation
- Participer aux réunions d'accompagnement proposées pour l'évolution des acquis en cours d'apprentissage
- Participer aux évaluations certificatives prévues, au bilan annuel et aux enquêtes de satisfaction.

L'apprenti-e s'engagement à :

- Respecter les horaires au centre de formation et en entreprise.
- Prévenir dans les délais impartis de retard ou d'absences éventuelles et les justifiées.
- S'investir au mieux dans les travaux qui lui sont confiés dans le cadre de ses apprentissages en centre de formation comme en entreprise.
- Se doter des équipements demandés pour participer aux travaux en sécurité en centre de formation comme en entreprise.
- Recueillir au sein de l'entreprise les informations demandées par l'équipe pédagogique pour établir le lien avec les apports en centre de formation et notamment le vécu.
- Se présenter aux évaluations certificatives pour lesquelles il-elle est convoqué-e.

- Respecter le règlement intérieur du centre de formation et de l'entreprise.
- Respecter les termes du contrat dans le quel il-elle s'engage.

Le centre de formation s'engage à

- Réaliser la formation de l'apprenti-e pour lequel il-elle est engagé-e.
- Désigner dans les 15 jours, un-e référent-e pour assurer le suivi pendant toute la période de formation
- Organiser l'accompagnement pendant les périodes en centre de formation et en entreprise
- Assurer le suivi de l'alternance des apprentissages : visite, livret de formation pratique ...
- Mettre en œuvre le plan d'évaluation tel que défini et agréé par l'autorité académique
- Tenir informer les différent-es acteurs-trices de la progression de l'apprenti-e sur les acquisitions de capacités.
- Organiser le recueil d'informations sur la qualité de la prestation : bilan annuel, enquêtes de satisfaction

ARTICLE 4 : Cadre de formation concernée

Intitulé du diplôme préparé :

- CAPa Métiers de l'Agriculture** – Code diplôme : 50321130 - N° RNCP : 25 306
- Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole** – Code diplôme : 45321007 - N° RNCP : 29 257
- Brevet Professionnel JEPS* Animation Sociale** – Code diplôme : 44633512 - N° RNCP : 4 383
- Brevet Professionnel Aménagement Paysager** – Code diplôme : 45321403 - N° RNCP : 34 214
- Titre Professionnel Animateur·trice Équestre** – Code diplôme : 56X33501 - N° RNCP : 34 491

**Jeunesse, Education Populaire et Sports*

Fait en 3 exemplaires à _____, le ____ / ____ / _____

Fonction	Nom – Prénom	Signature et cachet si possible
L'apprenti-e Et son représentant·e si mineur·e		
L'employeur·euse		
Le·la maître·esse d'apprentissage		

KERNILIEN - GUINGAMP